

République du Sénégal

Un peuple-un But-une Foi



Ministère de la Santé et de l'Action sociale

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (PAP) DU PROGRAMME : PILOTAGE, COORDINATION ET GESTION



Année 2017

Table des matières

I PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME	3
II PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME.....	6
2.1- Récapitulatif des crédits du programme par nature de dépense et coût	6
2.2 Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût	7
2.3 Récapitulatif des actions par grande nature de dépense et coût.....	13
2.4 Présentation du programme, par action/projet, activité/projet, paragraphe et coût.....	14
III. Justification de l'évolution des crédits par rapport aux dépenses effectives de l'année antérieure.	15
3.1 Evolution des effectifs et catégories d'emplois	15
3.2 Evolution des crédits du programme.....	15
3.3 Evolution des crédits des actions du programme.....	16
ANNEXES	17
Annexe 1: Répartition des crédits de personnel par catégorie hiérarchique et coût.....	17
Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs du programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte.....	17
Annexe 3 : Source de financement par programme, action et activité	17
Annexe 4 : Liste des services maitres d'œuvre par action, activité	17

INTRODUCTION : PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme «Pilotage, Coordination et gestion du secteur » vise à renforcer les capacités institutionnelles dans le secteur de la santé. Les capacités institutionnelles couvrent plusieurs domaines, y inclus la gestion, la planification, le suivi et l'évaluation, les TIC, le système d'information sanitaire, l'encadrement législatif et réglementaire et le partenariat.

Les objectifs poursuivis par ce programme sont : (i) Assurer la disponibilité en personnel de qualité dans les structures de santé, (ii) Améliorer la couverture en infrastructures sanitaires, (iii) Assurer la maintenance des équipements et des infrastructures, (iv) renforcer le pilotage et la gestion du secteur et (v) Renforcer le partenariat.

Ce programme comprend quatre (4) actions que sont : (i) ressources humaines, (ii) infrastructures, équipements et maintenance, (iii) pilotage/gestion du secteur et (iv) partenariat.

Pour réaliser de tels objectifs, les résultats suivants sont attendus :

- le suivi de la carte sanitaire est amélioré
- la maintenance des équipements et des infrastructures est assurée
- le pilotage/gestion du secteur renforcé
- le partenariat avec le privé et avec les autres acteurs de la santé amélioré

Les stratégies retenues dans ce programme sont : (i) l'adoption d'une approche sectorielle dans la gestion et la coordination des interventions internes et externes dans le secteur de la santé. Le MSAS va adopter un système de planification et de gestion qui est décentralisé avec la pleine participation de la communauté, qui tient compte des priorités définies par le MSAS, la disponibilité des ressources et la capacité d'absorption dans le secteur. Les mécanismes de coordination entre les régions et l'administration centrale seront développés. Enfin, le Système d'Information Sanitaire (SIS) va être renforcé pour appuyer la prise de décisions dans le secteur de la santé. Le DHIS 2 va être implémenter dans toutes les structures sanitaires et servira d'entrepôt de données unique pour tout le système de santé.

Le partenariat avec le privé sera renforcé surtout dans le domaine des prestations sanitaires et de nouvelles formes de partenariat public-privé seront développées notamment dans le domaine des investissements sanitaires.

I PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Code : 3 – programme : pilotage/gestion

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	indicateurs	Cibles	Axe du PSE et secteurs
Assurer la disponibilité en personnel de qualité dans les services de santé	personnel qualifié disponible à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	RESSOURCES HUMAINES	Niveau d'application des normes en ressources humaines	80.14%	Axe 2 du PES
Améliorer la couverture en infrastructures sanitaires	la couverture en infrastructures sanitaires est améliorée	INFRASTRUCTURE EQUIPEMENT ET MAINTENANCE	Niveau de couverture passive en infrastructures		DIEM
Assurer la maintenance des équipements et des infrastructures	la maintenance des équipements et des infrastructures et assurée		La part du budget allouée à la maintenance des infrastructures et des équipements médico-techniques	5,50%	DIEM
renforcer le pilotage et la gestion du secteur	pilotage/gestion du secteur renforcé	PILOTAGE/GESTION	Taux d'exécution du budget de la santé et de l'action social	95%	DPRS
			Disponibilité du rapport de performances	OUI	DPRS
Renforcer le partenariat	partenariat assuré	PARTENARIAT	Proportion de contrat et conventions signé et mis en œuvre	95%	DPRS

La stratégie poursuivie en 2017 par le MSAS en termes de pilotage, coordination des interventions s'inscrit en cohérence avec l'axe 2 «capital humain, protection sociale et le développement durable» du plan Sénégal Emergent.

Cet axe constitue le volet social du PSE et s'inscrit dans une amélioration significative des conditions de vie des populations, une lutte plus soutenue contre les inégalités sociales tout en préservant la base de ressources et en favorisant l'émergence de territoires viables.

Les stratégies retenues dans ce document de référence sont (i) d'assurer des services performants de santé publique axés sur l'amélioration de l'offre et de la qualité des soins à des coûts accessibles, de la santé et de l'état nutritionnel de la mère et de l'enfant, (ii) de renforcer le dispositif de santé communautaire et (iii) d'améliorer la gouvernance sanitaire.

Ces priorités sont articulées avec les objectifs du programme « services pilotage, coordination et gestion» qui sont :

1. renforcer le pilotage et la gestion du secteur
2. Renforcer le partenariat

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Objectif 1 : Assurer la disponibilité en personnel de qualité dans les structures de santé

Indicateur 1.1 : Niveau d'application des normes en ressources humaines

Objectif 2 : Améliorer la couverture en infrastructures sanitaires

Indicateur 2.1 : Niveau de couverture passive en infrastructures

Objectif 3 : Assurer la maintenance des équipements et des infrastructures

Indicateur 3.1 : La part du budget allouée à la maintenance des infrastructures et des équipements médico-techniques

Objectif 4 : renforcer le pilotage et la gestion du secteur

Indicateur 4.1 : Taux d'exécution du budget de la santé et de l'action social

Indicateur 4.2 : Proportion des instances de coordination du PNDS tenues avec la participation de toutes les parties prenantes

Indicateur 4.3 : Proportion de recommandations issues des instances de coordination mises en œuvre.

Objectif 5 : Renforcer le partenariat

Indicateur 5.1 : Proportion de contrat et conventions signé et mis en œuvre

II PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

2.1- Récapitulatif des crédits du programme par nature de dépense et coût

Section : 54 MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE		
Programme 3 – PILOTAGE/GESTION		
Nature de dépense	AE	CP
Personnel	-	9 297 070 438
Biens et services	-	4 371 671 711
Transferts courants	-	9 094 429 000
Investissements exécutés par l'Etat	15 216 000 000	2 166 000 000
Transferts en capital	-	-
Total	15 216 000 000	24 929 171 149

Le budget du programme « pilotage, coordination et gestion du secteur » est de **15 216 000 000 FCFA** en autorisation d'engagement. Pour l'année 2017 Les crédits de paiement (CP) s'élèvent à **24 929 171 149 FCFA** soit **41,58%** de l'enveloppe globale allouée au Ministère de la Santé et de l'Action sociale.

Les crédits de ce programme sont répartis ainsi qu'il suit :

- **9 297 070 438 FCFA** en valeur absolue soit **37,29%** en valeur relative sont destinés au personnel ;
- **9 094 429 000 FCFA** en valeur absolue soit **36,48%** en valeur relative sont destinés au **salaire** transferts courant ;
- **4 371 671 711 FCFA** en valeur absolue soit **17,54%** en valeur relative sont destinés aux **biens et services** ;
- **2 166 000 000 FCFA** en valeur absolue soit **8,69%** en valeur relative sont destinés aux investissements exécutés par l'Etat.

2.2 Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

Section : 54	Ministère de la Santé et de l'Action sociale	
Programme : 3	Pilotage/Gestion	
	Plafonds Année N+1	
	Effectifs	Montant
Administrateur Civil	6	11 475 000
Agent	19	29 761 000
Agent administratif	222	193 412 286
Agent comptable	2	4 008 000
Agent d'assainissement	1	1 365 000
Agent d'Administration	9	42 434 000
Agent de Recouvrement	1	1 492 000
Agent de santé	2	3 713 000
Agent de service	18	24 144 000
Agent décisionnaire	1	1 967 000
Agent d'hygiène	77	125 475 091
Agent rural auxiliaire	1	2 506 000
Agent sanitaire	9	12 570 000
Agent sanitaire auxiliaire	8	9 903 000
Agent technique de la Statistique	1	2 273 000
Agent technique des pêches	1	2 306 000
Aide Assistante Sociale	1	2 109 000
Aide infirmier	83	110 795 000
Aide laborantin	2	3 348 000
Aide Social	5	9 043 000
Analyste Programmeur	1	2 782 000
Archiviste bibliothécaire documentaliste	0	0
Archiviste Conservateur	6	9 060 000
Archiviste documentaliste	1	2 008 000

Assistant	5	11 543 000
Assistant d'administration	1	1 242 000
Assistant Infirmier	209	298 879 571
Assistant social	39	93 443 750
Attaché d'Administration	7	16 814 000
Auxiliaire d'hygiène	16	32 789 000
Biologiste	1	1 967 000
Brigadier-chef d'hygiène	19	44 911 000
Chauffeur	58	67 390 625
Chef de bureau	5	13 673 000
Chef de cabinet	1	4 748 000
Chirurgien-dentiste	30	87 034 000
Commis	0	0
Commis d'administration	7	9 201 000
Commis d'administration Aux	3	4 778 000
Comptable	12	20 220 000
Comptable gestionnaire	5	8 892 000
Comptable matière	3	4 916 000
Conducteur des T P	12	15 007 000
Conseiller en planification	1	2 753 000
Conseiller en relations humaines	0	0
Conseiller médiateur pédagogique	1	4 128 000
Conseiller spécial	1	0
Conseiller Technique	1	1 887 000
Contrôleur du travail	1	2 135 000
Contrôleur du Trésor	2	4 363 000
Coordonnateur PM	1	4 029 000
Coordonnateur	4	19 249 000
Directeur	4	6 233 000

Directeur de cabinet	1	0
Directeur des Etudes	1	2 115 000
Docteur en médecine CHU	2	5 596 000
Economiste	4	6 673 000
Economiste planificateur	4	10 606 000
Educateur spécialisé	1	4 128 000
Elèves fonctionnaires	1	1 597 000
Enseignant	1	1 898 000
Enseignant nouvellement recruté	1	1 811 000
Fille de salle	8	10 435 000
Garçon de salle	11	23 532 000
Gardien	1	1 235 000
Gestionnaire	5	9 796 000
Infirmier d'Etat	232	363 579 375
Ingénieur des travaux de planification	2	6 518 000
Ingénieur biologiste	1	2 791 000
Ingénieur de maintenance	3	6 539 000
Ingénieur des travaux d'alimentation	1	3 351 000
Ingénieur des travaux de la planification	1	0
Ingénieur Génie civil	1	1 987 000
Ingénieur Informaticien	4	9 445 000
Inspecteur	0	0
Inspecteur du travail	0	0
Inspecteur du trésor	1	2 506 000
Instituteur	3	5 812 000
Instituteur adjoint	1	2 339 000
Juriste	18	42 797 000
Mécanicien	2	3 121 000
Médecin	365	558 274 735

Médecin CHU	49	96 788 000
Médecin Militaire	0	0
Médiateur pédagogique	1	3 278 000
Militaires non officiers	10	24 367 000
Ministre	1	3 782 000
Offic. Sous-Officier Armée H de Troupe	3	20 661 000
Officier d'hygiène	8	20 972 000
Officiers	2	8 843 000
Ouvrier	1	0
Personnel à ventiler	7	25 609 000
Personnel Education non identifié	5	13 999 000
Personnel militaire	1	3 569 000
Pharmacien	49	94 046 820
Planificateur	15	37 875 000
Préparateur pharmacie	7	5 180 000
Préventionniste hierar. A	4	9 038 000
Préventionniste hierar. B	10	17 593 000
Préventionniste hierar. C	36	51 409 000
Professeur d'enseignement moyen	2	7 776 000
Régime allocations scolaires	4	3 297 000
Sage-femme d'Etat	323	85 199 684
sage-femme	48	89 672 000
Secrétaire	8	14 781 000
Secrétaire général	1	3 782 000
Secrétaire Dactylographe	3	4 083 000
Secrétaire d'Administration	11	19 754 000
Secrétaire d'administration rédacteur	5	9 160 000
Secrétaire de Direction	11	20 308 000
Secrétaire Sténodactylographe	1	1 397 000

Sociologue	4	9 199 000
Sous-officier d'hygiène	3	7 413 000
Sténodactylographe	1	1 915 000
Technicien supérieur	3	4 130 000
Technicien du Génie Sanitaire	1	2 135 000
Technicien en maintenance hospitalière	4	6 960 000
Technicien génie sanitaire	1	2 525 000
Technicien Labo.	6	10 626 000
Technicien médical	2	4 380 000
Technicien sup de santé	44	100 454 000
Technicien supérieur	46	81 466 000
Technicien Supérieur de la santé	3	6 361 000
Technicien supérieur des TP	1	2 670 000
Technicien supérieur en gestion	1	1 747 000
Technicien supérieur génie sanitaire	1	3 154 000
Technicien supérieur santé	5	9 160 000
(vide)	470	774 255 000
4. PROTECTION SOCIALE	136	333 876 000
Administrateur Civil	2	4 972 000
Agent	3	7 766 000
Agent administratif	12	26 253 000
Agent de service	0	0
Aide Social	12	25 482 000
Archiviste bibliothécaire documentaliste	1	2 541 000
Archiviste Conservateur	1	2 350 000
Assistant social	9	25 664 000
Auxiliaire d'hygiène	1	2 185 000
Chef de service	4	9 839 000
Chef de service régional	3	9 397 000

Chef service régional	1	2 996 000
Conducteur des T P	1	1 275 000
Conseiller en communication	1	2 400 000
Directeur	22	42 508 000
Directeur Adjoint	1	2 185 000
Enseignant	1	2 343 000
Garçon de salle	1	1 271 000
Infirmier d'Etat	2	4 255 000
Instituteur	19	59 249 000
Instituteur adjoint	7	18 168 000
Maîtresse enseignement tech.prof.	1	2 874 000
Médecin	2	6 159 000
Médecin CHU	1	1 827 000
Médiateur pédagogique	1	3 256 000
Monitrice d'économie familiale	2	3 600 000
Personnel à ventiler	1	2 996 000
Personnel Education non identifié	2	6 713 000
Préventionniste hierar. C	1	1 532 000
Professeur C.E.M.G.	1	3 257 000
Professeur d'enseignement moyen	5	20 526 000
Professeur d'enseignement secondaire	0	0
Psychologue Conseil	1	3 925 000
sage-femme	2	2 028 000
Secrétaire	1	0
Secrétaire d'Administration	1	2 996 000
Travailleur social	1	2 734 000
(vide)	9	16 354 000
Total emplois	2 824	4 203 426 937

Ce programme emploie deux mille huit cent vingt quatre (2 824) agents soit **35,19%** de l'effectif global. Ce personnel est constitué essentiellement à 70% de médecins, infirmiers, sages femmes, de techniciens supérieurs en santé et d'agents administratif.

La masse salariale tourne de **4 203 426 937 FCFA** en dehors des indemnités et heures supplémentaires soit 16,86% de l'enveloppe globale. Le salaire moyen est de **1 043 181 FCFA** en dehors des indemnités.

2.3 Récapitulatif des actions par grande nature de dépense et coût

Action	Nature de dépense							TOTAL	
	Personnel		Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital		
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
RESSOURCES HUMAINES	-	2 046 403 870	-	-	-	-	-	-	2 046 403 870
INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET MAINTENANCE	-	-	-	376 000 000	256 000 000	-	-	376 000 000	256 000 000
PILOTAGE/GESTION	9 297 070 438	2 325 267 841	9 094 429 000	14 840 000 000	1 910 000 000	-	-	14 840 000 000	22 626 767 279
Total	9 297 070 438	4 371 671 711	9 094 429 000	15 216 000 000	2 166 000 000	-	-	15 216 000 000	24 929 171 149

Le budget du programme « pilotage, coordination et gestion » est réparti comme suit :

22 626 767 279 FCFA soit 90,76% des crédits du programme sont destinés à l'action « Pilotage/gestion ». A l'intérieur de l'action, les crédits sont ainsi répartis :

- ✓ 9 297 070 438 FCFA en valeur absolue soit 41,09% en valeur relative des crédits de cette action sont destinée au salaire des agents,
- ✓ à peu près la même part (40,19%) des crédits représente les transferts courants ;
- ✓ 2 325 267 841 FCFA soit 10,28% en valeur relative des crédits de cette action sont destinés aux biens et services.

Une enveloppe de **2 046 403 870 FCFA soit 9,04%** des crédits du programme est réservée à l'action « Ressources humaines ». **Ces crédits sont destinés au fonctionnement courant des services qui entrent dans la mise en œuvre de cette action.**

Une enveloppe de **256 000 000 FCFA** est destinée à l'action « Infrastructures, équipements et maintenance ». Ces crédits sont pour l'essentiel destinés à la maintenance des équipements et infrastructures médicaux et à la réhabilitation et équipements de quelques services administratifs.

2.4 Présentation du programme, par action/projet, activité/projet, paragraphe et coût

Actions / projets	Activités / projets	Paragraphe	AE	CP
Action 1 - RESSOURCES HUMAINES			-	-
		Sous total Action 1	-	-
Action 2 - INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET MAINTENANCE	PROGRAMME DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES MEDICAUX		235 000 000	115 000 000
	REHABILITATION ET EQUIPEMENT SERVICE EDUCATIF POUR LA SANTE (SNEIPS)		141 000 000	141 000 000
		Sous total Action 2	376 000 000	256 000 000
Action 3 - PILOTAGE/GESTION	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE		3 450 000 000	1 000 000 000
	PROJET D'APPUI A L'OFFRE ET A LA DEMANDE DE SOINS (PAODES)		4 012 000 000	25 000 000
	PROJET INITIATIVE SOLIDARITE SANTE SENEGAL (I3S)		2 098 000 000	650 000 000
	SEN/027 - PROGRAMME DE SANTE DE BASE DANS LES REGIONS NORD DU SENEGAL		332 000 000	192 426 000
		Sous total Action 3	9 892 000 000	1 867 426 000

Le montant des projets du programme « Pilotage, coordination et gestion du secteur » s'élève à **2 166 000 000 FCFA** soit **9,57%** du budget du programme et **7,91%** du budget d'investissement alloué au ministère de la santé.

Les grands projets inscrits dans ce programme sont constitués pour l'essentiel de projets d'appui à la gouvernance sanitaire, quatrième objectif du PNDS. D'autres projets inscrits dans ce programme sont relatifs à la maintenance des équipements et infrastructures médicaux et à la réhabilitation et équipements de quelques services administratifs.

III. Justification de l'évolution des crédits par rapport aux dépenses effectives de l'année antérieure.

3.1 Evolution des effectifs et catégories d'emplois

	Plafonds Année N-1		Plafonds Année N		Variation	justification
	Effectifs	Montant	Effectifs	Montant		
Emplois rémunéré	1510	2425307068	2824	4203426937	1778119869	

Le plafond d'emplois du programme est fixé à 2825 ETP soit une augmentation de 1314 ETP au regard du plafond inscrit en 2016, ce qui représente une augmentation de 1778119869 FCFA de la masse salariale.

Cette augmentation est liée en partie aux prévisions de recrutement et autre avancement des agents.

3.2 Evolution des crédits du programme

Section : 54 – MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE				
Programme : 3 – PILOTAGE/GESTION				
Nature de dépense	Année N-1	Année N	Variation	Justification
Personnel	8 861 931 660	9 297 070 438	435 138 778	Prévision de recrutement et avancement
Biens et services	5 262 289 000	4 371 671 711	-890 617 289	Diminution 8,75% du budget de fonctionnement
Transferts courants	9 094 429 000	9 094 429 000	0	
Investissements exécutés par l'Etat	25 732 209 000	17 382 000 000	-8 350 209 000	Certains projets sont finis et l'Etat demande de finir ceux déjà entamés
Transferts en capital	0	0	0	
Total	48 950 858 660	40 145 171 149	-8 805 687 511	

Entre 2016 et 2017, les crédits alloués au programme « Pilotage, Coordination et gestion » sont passés de **48 950 858 660 FCFA** à **40 145 171 149 FCFA** soit une diminution de **8 805 687 511 FCFA** en valeur absolue.

La diminution de **890 617 289 FCFA** des crédits de fonctionnement pourrait s'expliquer par la diminution de **8,75%** du budget de fonctionnement du MSAS et celle de **8 350 209 000 FCFA** s'explique par le fait que certains grands projets d'investissement vont arriver à terme en 2016.

3.3 Evolution des crédits des actions du programme

Section : 54 - MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE				
Actions				
Nature de dépense	Année N-1	Année N	Variation	Justification
Action 1 : RESSOURCES HUMAINES				
Total Action 1	2543772000	2046403870	-497368130	
Personnel	0	0	0	
Biens et services	2 543 772 000	2 046 403 870	-497 368 130	
Transferts courants	0	0	0	
Investissements exécutés par l'Etat	0	0	0	
Transferts en capital	0	0	0	
Action2: INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET MAINTENANCE				
Total action 2	950000000	632000000	-318000000	
Personnel	0	0	0	
Biens et services	0	0	0	
Transferts courants	0	0	0	
Investissements exécutés par l'Etat	950000000	632000000	-318000000	
Transferts en capital	0	0	0	
Action3: PILOTAGE/GESTION				
Total Action 3	45457086660	37466767279	-7990319381	
Personnel	8861931660	9297070438	435138778	
Biens et services	2718517000	2325267841	-393249159	
Transferts courants	9094429000	9094429000	0	
Investissements exécutés par l'Etat	24782209000	16750000000	-8032209000	
Transferts en capital	0	0	0	

Entre 2016 et 2017, les crédits destinés à l'action « Pilotage/gestion » vont connaître une diminution de **7 990 319 381 FCFA**. De manière spécifique, les dépenses de biens et services vont connaître une baisse de **393 249 159 FCFA** et les dépenses d'investissement de **8 032 209 000 FCFA**.

Sur la même période, les crédits destinés à l'action « infrastructures, équipements et maintenance » vont connaître une diminution de **318 000 000 FCFA** due à l'arrivée à terme des projets de l'Etat.

Les dépenses de biens et services de l'action « ressources humaines » vont connaître une baisse de **497 368 130 FCFA** au regard des crédits alloués en 2016. Cette situation est due à la diminution de **8,75%** du budget de fonctionnement du MSAS pour la gestion 2017.

ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des crédits de personnel par catégorie hiérarchique et coût

Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs du programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte

Annexe 3 : Source de financement par programme, action et activité

Annexe 4 : Liste des services maitres d'œuvre par action, activité

Annexe 1 : Répartition des crédits de personnel du programme par catégorie hiérarchique et coût

	Plafond LFI N+1	
	Effectifs	Montant
Hiérarchie A		
Hiérarchie B		
Hiérarchie C		
Hiérarchie D		
Hiérarchie E (le cas échéant)		
Total du programme		

Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs par programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte

Objectifs spécifiques	Libellés Indicateurs	Année de référence	Cible	Mode de calcul	Méthode de collecte	Source de données
			année N+1			
OS 1: Assurer la disponibilité en personnel de qualité dans les structures de santé	Indicateur 1: Niveau d'application des normes en ressources humaines	2015	80,14%	Nombre de RH disponible /Nombre requis par structure	Enquêtes	Logiciel IHRIS
OS 2: Améliorer la couverture en	Indicateur 1: Niveau de couverture passive en	2015		Nombre de structure de santé par type/population couverte	Données de routine	Rapport situation des infrastructures

infrastructures sanitaires	infrastructures					
	Indicateur 2: La part du budget allouée à la maintenance	2015		Budget maintenance/Budget total	Données de routine	LFI
OS 4: renforcer le pilotage et la gestion du secteur	Indicateur1: Taux d'exécution du budget de la santé et de l'action social	2015	100%	Montant ordonnancé/ budget alloué	Données de routine	SIGFIP
	Indicateur 2: Disponibilité du rapport de performances	2015	oui	pilotage/gestion du secteur renforcé		
OS5: Renforcer le partenariat	Indicateur 1: Proportion des contrats et conventions signés et mis en œuvre	2015	95%	(Nombre de contrats et conventions mis en œuvre / Nombre de conventions et contrats signés)*100		

Annexe 3 : Sources de financement du programme par action et activité

Libellé Action /projet	Activité /projet	Source de Financement	
		Ressources internes	Ressources externes
Action ou projet 01	Activité 011		
	Activité 012		
Action ou projet 02	Activité 021		
	Activité 022		

Annexe 4 : Liste des services maitres d'œuvre par action, activité

Libellé Action /projet	Activité /projet	Service responsable
Action ou projet 01	Activité 011	

	Activité 012	
Action ou projet 02	Activité 021	
	Activité 022	